

## ÉTABLISSEMENT DU COÛT DE LA VIE

Dans une planification financière intégrée, l'établissement du coût de la vie constitue une étape essentielle qui servira à :

- assurer la cohérence entre le coût de la vie et les revenus : éviter la surconsommation et vivre selon ses moyens;
- planifier la retraite : il faut déterminer le coût de la vie que l'on souhaite maintenir tout au long de sa retraite;
- établir les besoins d'assurance : il faut calculer le capital d'assurance vie nécessaire pour permettre aux personnes à charge de maintenir le coût de la vie souhaité advenant le décès de la personne assurée. En outre, le calcul est utile pour établir les besoins en assurance invalidité et contre les maladies graves.

Seules les personnes déjà entièrement autonomes financièrement peuvent se soustraire au besoin d'effectuer ce calcul de temps à autre. Heureusement, même si la tâche paraît colossale, il existe des moyens d'atteindre un résultat fort raisonnable sans trop de travail, grâce à la méthode indirecte (voir plus loin).

Le coût de la vie est constitué de toutes les dépenses nécessaires au maintien des activités de la famille : nourriture, logement, transport, ameublement et fourniture de maison, vêtements, loisirs, etc.

En outre, le coût de la vie inclut le paiement régulier des dettes.

Le coût de la vie n'inclut pas :

- les investissements : REER, épargne-études, investissements dans une entreprise ou un immeuble, etc.;
- les dépenses courantes liées à une entreprise personnelle ou à un immeuble;
- l'impôt : il est certain que cette dépense doit être assumée par la famille, mais comme elle dépend de facteurs qui varient dans le temps et selon les circonstances, il est préférable de ne pas inclure l'impôt dans le calcul du coût de la vie. Il sera traité distinctement dans nos stratégies.

Pour établir le coût de la vie, on peut utiliser la méthode directe ou la méthode indirecte.

### LA MÉTHODE DIRECTE

Par la méthode directe, il faut établir un à un chacun des postes de dépenses. On peut y arriver de deux façons :

- En utilisant les données passées : à l'aide des divers documents de base, des relevés bancaires et de la mémoire, il faut établir tous les chiffres pertinents. Divers degrés de précision peuvent être atteints selon les besoins ou objectifs. La faiblesse de cette façon de faire : le risque d'oublier des éléments.

- En utilisant des estimations : à l'aide d'une liste préétablie de postes de dépenses, il faut tenter d'estimer le montant futur en se basant sur l'expérience passée et sur ce qui est prévu. La faiblesse de cette façon de faire : le risque de sous-évaluer ou de surévaluer les chiffres.

La méthode directe est plus difficile d'application lorsqu'une tenue de livres n'a pas déjà été effectuée. Elle est aussi plus fastidieuse.

### LA MÉTHODE INDIRECTE

Par la méthode indirecte, on tente d'établir les déboursés de l'année « par la bande » en déterminant les encaissements de l'année et les divers soldes en banque au début et à la fin de l'année. Comme il y a en général moins de types d'entrées de fonds que de sorties de fonds, le calcul se fera beaucoup plus rapidement.

Voici un exemple simple :

Solde en banque au 30 juin 2005	4 000 \$
Encaissements entre le 30 juin 2005 et le 30 juin 2006 <ul style="list-style-type: none"> <li>• salaire net;</li> <li>• prestation fiscale pour enfants;</li> <li>• retour d'impôt;</li> <li>• etc.</li> </ul>	60 000 \$
Moins le solde en banque au 30 juin 2006	<u>2 000 \$</u>
Déboursés de l'année	<u>62 000 \$</u>

### Comment interpréter ce tableau?

- Si la famille avait 4 000 \$ en banque au début de l'année, qu'elle a encaissé 60 000 \$ durant l'année et qu'il lui reste 2 000 \$ en fin d'année, elle a donc fait des retraits de 62 000 \$ (4 000 \$ plus 60 000 \$ moins 2 000 \$ égale 62 000 \$).

- Avec cette méthode, on ne connaît pas les types de déboursés poste par poste, mais on sait que le total est de 62 000 \$. Ainsi, sans avoir à établir un à un les postes de dépenses, nous avons pu en faire le total.

### Comment s'y prendre?

- Il faut d'abord choisir une période récente de 12 mois (qui peut différer de l'année civile).
- Déterminer les soldes en banque au début et à la fin de la période de 12 mois :
  - ◆ Il faut considérer les soldes de tous les comptes bancaires de chacune des personnes concernées. Il ne faut pas prendre en considération les comptes bancaires liés à une entreprise ou à des revenus de location.
  - ◆ Cartes de crédit : Pour une plus grande précision, il est bon de considérer aussi le solde de vos cartes de crédit au début et à la fin de l'année, afin d'établir correctement les dépenses propres à la période de 12 mois. Toutefois, si vous utilisez peu votre carte de crédit, ou si le solde varie faiblement, vous pouvez omettre cette étape. À l'inverse, si les soldes varient largement d'un mois à l'autre, il est préférable d'effectuer cette étape.
  - ◆ Si vous possédiez une somme importante en argent liquide au début ou à la fin de la période, il faut en tenir compte (si vous vous en souvenez). Toutefois, n'en tenez pas compte si les sommes sont minimes.
- Les encaissements de l'année :
  - ◆ Cette étape est cruciale, car chaque encaissement omis sous-évaluera le coût de la vie. Rappelez-vous que la méthode indirecte permet de trouver les déboursés « par la bande ». Il faut donc considérer tous les encaissements.
  - ◆ La méthode la plus simple consiste à utiliser les relevés de banque et additionner tous les montants dans la colonne « crédit » (colonne de droite). Puisque la plupart des encaissements sont déposés dans un compte bancaire, ce total est simple à déterminer.
  - ◆ Il n'est pas toujours essentiel de connaître la nature des encaissements. L'important est de les inclure tous (ou presque). Voici néanmoins les encaissements les plus fréquents :
    - Les 26 ou 52 versements de salaires. Il faut utiliser le montant réel du dépôt dans votre compte et surtout pas votre salaire brut. Il ne faut pas non plus utiliser le montant indiqué comme revenu brut sur votre déclaration d'impôt. Le but du calcul est d'inscrire les encaissements réels.
    - Les diverses rentes et prestations : prestations fiscales pour enfants, paiement de soutien à la famille, rente de conjoint survivant, rente d'invalidité, etc.
    - Les dividendes ou les avances que vous retirez de votre entreprise.
    - Les revenus de placements : intérêts encaissés, dividendes encaissés, produit de la vente de placements déposé dans votre compte bancaire. Si ces encaissements ne sont pas déposés dans votre compte bancaire et qu'ils demeurent dans votre compte de placement, n'en tenez pas compte.

- Les comptes de dépenses liés à votre emploi ou à votre entreprise : si ces encaissements concernent des dépenses liées directement à votre travail, il ne faut pas inclure ces encaissements.

### Les documents utiles

- Essentiellement, ce sont les relevés bancaires (format papier ou électronique) qui constitueront la base de votre travail.
- D'autres documents peuvent aussi faciliter votre travail : talons de chèque de paie, copie de chèques ou de dépôts, livres de comptabilité d'une entreprise, avis de cotisation, déclaration de revenus, etc.

### Cas particuliers

- Les encaissements provenant de remboursements de prêts que vous avez consentis à des amis ou des membres de la famille doivent faire partie du total des encaissements.
- Les encaissements en argent liquide (pourboires, vente de garage, etc.) : il faut tenir compte de ces sommes car elles font aussi partie des encaissements, même si elles n'ont pas été déposées dans un compte bancaire. L'argent retiré au guichet automatique ne se qualifie pas à titre d'encaissement, car cet argent ne constitue pas une nouvelle entrée de fonds provenant d'une activité quelconque.
- Les revenus de location : puisqu'ils résultent d'une forme d'entreprise, il faut surveiller de près ce qui sera inclus dans le calcul du coût de la vie avec la méthode indirecte.
  - ◆ Si un compte bancaire distinct est utilisé pour les revenus de location, il suffit de ne pas utiliser ce compte bancaire. Seul l'argent transféré dans le compte bancaire familial sera considéré.
  - ◆ Si les encaissements et les déboursés liés à l'immeuble sont effectués à même le compte bancaire familial, il faudra considérer dans le calcul les encaissements moins le total des dépenses supplémentaires liées directement au revenu de location (car ces dépenses ne sont pas liées au train de vie). Bref, il faut inclure seulement le profit net (encaissements moins dépenses supplémentaires).
  - ◆ Si les revenus de location résultent de la location d'une chambre, du sous-sol ou d'un petit logement attenant à votre résidence, il ne faut pas soustraire les dépenses qui seraient engagées de toute façon s'il n'y avait pas de revenu de location. À cette fin, votre rapport d'impôt sera peu utile. Même si sur le plan fiscal, il est possible de déduire certaines dépenses au prorata (taxes, assurances, etc.), elles ne constituent pas des dépenses directes du lieu loué, car vous les assumeriez de toute façon sans locataire. Il faut donc inclure les revenus de location et en soustraire uniquement quelques frais directs (publicité, frais d'électricité supplémentaires, etc.).
- Les revenus liés à une entreprise : il faut faire attention à ce qui est compris dans le calcul.

- ◆ Si les comptes bancaires sont distincts (ce qui est fortement recommandé), il ne faut pas prendre en considération le compte d'entreprise. Seuls les transferts dans le compte familial seront considérés.
- ◆ Lorsque l'ensemble des transactions bancaires est effectué sur un même compte familial, ce qui est fortement déconseillé, le principe reste le même que celui qui s'applique aux revenus de location : il faut considérer le profit net seulement, soit les encaissements moins les déboursés directement liés à l'entreprise. On ne doit pas considérer la partie des dépenses personnelles acceptée comme déduction fiscale (notamment une part des taxes, une part de la connexion Internet, etc.). Ces dépenses seraient assumées même sans entreprise.

### **Les ajustements à apporter aux résultats**

Une fois le résultat obtenu (62 000 \$ dans l'exemple), il faut ajuster le montant afin d'établir un coût de la vie représentatif de ce que l'on prévoit pour l'avenir. Au résultat obtenu, qui représente le total des sorties de fonds effectuées, il faut apporter des réajustements :

- Il faut soustraire la part qui a servi à faire des placements : REER, REEE, etc. Même si ces éléments constituent des sorties de fonds, ils ne sont pas liés au train de vie. Par contre, ne soustrayez pas des placements faits à l'aide d'un emprunt (p. ex. prêt-REER), car vous n'avez pas vous-même effectué le déboursé.
- Il faut analyser le résultat et s'assurer qu'il est représentatif d'une année « normale ». Il faut donc faire des réajustements pour tenir compte des éléments exceptionnels qui auraient pu entraîner des sorties de fonds spéciales.
  - ◆ Réparations ou rénovations majeures à la maison;
  - ◆ Paiement forfaitaire sur le prêt hypothécaire (ex. : un versement de 10 000 \$);
  - ◆ Voyage entraînant des dépenses exceptionnellement élevées;
  - ◆ Tout autre élément hors de l'ordinaire.
- La nature exceptionnelle d'un élément peut jouer dans les deux sens. Une dépense peut être moins élevée que la normale, par exemple : une année où les vacances ont été particulièrement courtes ou peu coûteuses. Dans un tel cas, il faut en tenir compte et modifier à la hausse le coût de la vie.
- Il faut ajouter au résultat certaines dépenses personnelles qui ont été payées par une autre personne ou une autre entité.
  - ◆ Aide d'un parent ou d'un ami;
  - ◆ Dépenses personnelles payées par une entreprise : frais de restaurant, frais d'automobile, frais de voyage, équipement informatique, etc.
- Les impôts : si vous avez fait des versements d'impôt autres que ceux retenus à la source sur votre salaire ou sur vos rentes, il faut soustraire ces paiements.
  - ◆ Paiement par acompte provisionnel;

- ◆ Paiement supplémentaire le 30 avril à la suite de la production des déclarations de revenu (l'inverse d'un retour d'impôt).

### Exemple plus complet

(+) Solde des comptes au début de la période (30 juin 2005)		
compte conjoint	2 500 \$	
compte - elle	4 200 \$	
compte - lui (marge)	(1 000 \$)	
carte de crédit	<u>(1 700 \$)</u>	4 000 \$
(+) Encaissements de l'année		
salaire net - elle	32 000 \$	
salaire net - lui	18 000 \$	
retour d'impôt	2 000 \$	
revenu de location (net)	4 000 \$	
vente de la moto	1 000 \$	
prestations fiscales pour enfants	1 000 \$	
don de la belle-mère	<u>2 000 \$</u>	60 000 \$
(-) Solde des comptes à la fin de la période (30 juin 2006)		
compte conjoint	5 200 \$	
compte - elle	1 400 \$	
compte - lui (marge)	(1 600 \$)	
carte de crédit	<u>(3 000 \$)</u>	<u>2 000 \$</u>
Déboursés des 12 mois		62 000 \$
(-) Déboursés inclus dans le montant de 62 000 \$, mais qui ne font pas partie du train de vie		
REER		10 000 \$
REEE		<u>2 000 \$</u>
Total partiel		50 000 \$
Éléments exceptionnels :		
Pas de vacances. En général les vacances entraînent des dépenses supplémentaires de 5 000 \$. Cette somme n'est pas comprise dans le total de 62 000 \$, mais elle devrait normalement y figurer.		5 000 \$
Agrandissement de la cuisine (déboursé compris dans le total de 62 000 \$, qui ne se répétera pas dans l'avenir).		<u>(8 000 \$)</u>
Coût de la vie « normal »		<u>47 000 \$</u>

Abstraction faite des impôts et des placements, ce calcul montre qu'au cours des prochaines années, le coût de la vie devrait être de 47 000 \$.

### **Autres aspects à considérer**

- L'établissement du coût de la vie n'implique pas l'obligation de maintenir un budget serré ou de comptabiliser chacune de vos dépenses au quotidien. Le but du calcul consiste à faire le point à un moment précis.
- Le calcul doit être effectué sur une base régulière afin de faire le point périodiquement.
- Ce calcul présente une vue d'ensemble. Si vous avez de la difficulté à contrôler vos dépenses, cet outil ne sera pas utile. Il indique le total des dépenses et non le montant détaillé de chacun des postes de dépenses. Si vous voulez contrôler étroitement les dépenses, vous devrez établir un budget familial.

Éric Brassard, CA, Pl. Fin.

Martin Goulet, CA, Pl. Fin.

Miguel Yargeau, Pl. Fin.